



**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SUBMISSIONS À :**

Parks Canada Agency Bid Receiving Unit  
National Contracting Services  
220 - 4 Avenue S.E., suite 720  
Calgary, AB T2G 4X3

**REVISION 001 TO A  
INVITATION TO TENDER**

**RÉVISION 001 À UNE  
INVITATION À SOUMISSIONNER  
DEMANDE D'OFFRES À  
COMMANDES**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

**Issuing Office - Bureau de distribution :**  
Parks Canada Agency  
National Contracting Services  
220 - 4 Avenue S.E., suite 720  
Calgary, AB T2G 4X3

<b>Title - Sujet :</b> Ranch Ya Ha Tinda – miniréseau solaire photovoltaïque – Parc national de Banff	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation :</b> 5P420-20-0364/A	<b>Date :</b> 19 février 2021
<b>Amendment No. - N° de modification :</b> 001	
<b>Client Reference No. - N° de référence du client :</b>	
<b>GETS Reference No.   N° de référence de SEAG :</b> PW-21-00944041	

<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin :</b> At - à : 14h On - le : 25 février 2021	<b>Time Zone - Fuseau horaire</b> MST - HNR
--	--

<b>F.O.B. - F.A.B. :</b> Plant - Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Other - Autre : <input type="checkbox"/>		
<b>Address Enquiries to - Adresser toutes demande de renseignements à :</b> Rebecca Chen		
<b>Telephone No. - N° de telephone :</b> (587) 439-3529	<b>Fax No. -N° de télécopieur :</b> (866) 246-6893	<b>Email Address – Courriel :</b> <a href="mailto:rebecca.chen2@canada.ca">rebecca.chen2@canada.ca</a>
<b>Destination of Goods, Services, and Construction - Destination des biens, services, et construction :</b> See Herein – Voir ici		

**TO BE COMPLETED BY THE BIDDER - À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE**

<b>Vendor/ Firm Name - Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :</b>	
<b>Address - Adresse :</b>	
<b>Telephone No. - N° de telephone :</b>	<b>Fax No. - N° de télécopieur :</b>
<b>Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur</b>	
<b>Signature :</b>	<b>Date :</b>

## Modification 001

Cette modification vise à reporter la date de clôture de l'appel d'offres, à distribuer information de la conférence des soumissionnaires, questions et réponses, et modifications aux documents d'appel d'offres.

### A. Date de clôture des soumissions

La date de clôture de l'appel d'offres 5P420-20-0364/A, qui avait été fixée au 23 février 2021, est reportée au **25 février 2021 à 14 h, HNR.**

### B. Renseignements sur la conférence des soumissionnaires

#### 1. Participants à la conférence des soumissionnaires

Fournisseur	Nom du représentant
Smart Era Lighting Systems	Frank Hopkins
Timcon Construction	Kyle Abel
EVOLVsolar	Mike Daciw Jefe Li
Amray Solar	Gary Chen
Kuby Energy	Adam Yereniuk
CBI Solar	Mark Whittaker
Empower Energy	Josh Persaud
Alta Pro	David DeBruin David Cook
Stace	Laurance Gauthier

#### 2. Procès-verbal de la réunion

##### Rebecca Chen (agente de négociation des marchés)

Aperçu du document d'invitation pour la demande de propositions (DP) :

- Exigences en matière de garantie de soumission
- Évaluation pondérée à 70 % pour les critères techniques (note de passage de 60 %) et de 30 % pour le prix.
- La soumission doit porter sur l'ensemble des travaux dans le cadre du projet pour être considérée comme conforme. Si vous êtes un fournisseur, il est préférable de collaborer avec d'autres entreprises pour présenter une soumission concernant l'ensemble du projet.
- Soumission technique :
  - o Aperçu des exigences de soumission – page 22
    - Catégorie 1 – Capacité et expérience en matière de conception-construction (40 points au maximum)
    - Catégorie 2 – Compréhension du projet (40 points au maximum)
    - Catégorie 3 – Structure et calendrier de répartition des travaux (20 points au maximum)
  - o Exigence obligatoire concernant la soumission : joindre la certification de l'installateur avec la soumission – page 23
  - o Annexe A : Format à suivre pour identifier les membres de l'équipe – page 24
  - o Annexe B : Formulaire de déclaration à soumettre – page 25

- Soumission relative au prix
  - o Annexe C : Formulaire de prix de la soumission – page 27
- Pages 29 à 70 – Aperçu des conditions générales du contrat à examiner;
- Page 71 – Annexe E : Résumé du projet, joint séparément
- Les éléments suivants peuvent être soumis ou demandés après la clôture des soumissions
  - o Annexe F – Formulaire d'attestation – page 72
  - o Annexe G – Dispositions relatives à l'intégrité – page 74
  - o Annexe I – Attestation d'assurance – page 76

### **Meghan Pollock (chef de projet, Services d'exécution des projets – Ouest) – basée à Banff**

#### Introduction au projet et à la DP concernant la conception-construction :

- Parc national du Canada Banff – Ranch Ya Ha Tinda à environ 85 km à l'ouest de Sundre (Alberta), par le chemin forestier 40 et d'autres routes de rang et de canton. Un ranch à chevaux en exploitation, comportant des maisons, des granges, des entrepôts et une hutte quonset. Propriété privée qui est gérée et exploitée par le parc national Banff.
- La portée de cette demande de propositions comprend : un entrepreneur en conception-construction pour concevoir, fournir et installer un système de panneaux solaires photovoltaïques, avec des onduleurs, des chargeurs et des batteries abrités dans un hangar de stockage, et fournir une connexion aux groupes électrogènes existants avec un commutateur de transfert automatique.
- Alimenter en électricité hors réseau tous les bâtiments du ranch Ya Ha Tinda.
- La production d'électricité au ranch est actuellement assurée par deux groupes électrogènes diesel servant à fournir de l'énergie de manière fiable en période de faible rayonnement solaire.
- La puissance nominale cible du système est de 35 kW.
- Concevoir des propositions pour répondre aux besoins du ranch.
- Consulter également le cadre de référence concernant la portée des travaux.
- Normes de conception et référence par rapport aux codes électriques, certification par l'installateur de systèmes solaires.
- Zone d'installation référencée dans les annexes – emplacement indiqué sur les photos – arbres dans la zone, mais nous les avons enlevés, et c'est maintenant un espace dégagé. Le contrat comprend toutefois l'enlèvement des souches d'arbres – essouchement avant l'installation.
- Calendrier : il est serré en raison des besoins de financement public d'ici la fin de l'exercice, à savoir d'ici la fin de mars 2021. L'idéal serait de concevoir et d'acquérir autant de matériel que possible pour le projet d'ici la fin de mars 2021.
- Nombre maximum d'éléments pouvant être conçus, acquis et livrés sur le chantier d'ici le 31 mars. Les travaux de construction auront lieu au printemps, quand les conditions météorologiques seront plus favorables.
- Il faut savoir que le site est isolé. Il n'y a pas de réseau électrique. Le service téléphonique est très limité. Le site se trouve au pied des montagnes. C'est un site isolé, à une heure à l'ouest de Sundre.

### **Kelly Murray (agente d'évaluation des impacts et agente de surveillance de l'environnement) – basée à Banff**

#### Renvoi aux documents d'analyse des impacts :

- La protection de l'environnement relève de la responsabilité de l'entrepreneur principal
  - Consultez deux documents en annexe : l'évaluation d'impact de routine pré-approuvée pour les zones d'avant-pays, et les mesures d'atténuation supplémentaires qui sont propres au projet.
  - Considérez les mesures d'atténuation comme faisant partie de votre offre. Aspect essentiel : il s'agit de protéger les ressources culturelles, car ce site est riche d'histoire.
-

- Ne tenez pas compte de la partie consacrée aux mesures d'atténuation relativement à l'enlèvement des arbres, car ce n'est pas exigé de l'entrepreneur. Parcs Canada s'en occupe.
- Attirez l'attention du groupe sur les deux documents. La protection de l'environnement relève de la responsabilité de l'entrepreneur.
- Exigence relative aux ressources culturelles – le sol ne doit être nullement perturbé tant que les archéologues n'ont pas terminé leur test de cisaillement à la pelle et leur évaluation de l'impact archéologique dans la zone où l'essouchement et l'installation de panneaux solaires et d'autres infrastructures doivent avoir lieu. Il faut en tenir compte lors de la planification du calendrier.

### **3. Questions et réponses**

**Q1** Taille et type des installations de stockage exigées – il serait avantageux pour vous de donner les dimensions pour le stockage afin d'uniformiser les offres. En effet, on a déterminé trois jours d'autonomie, mais cela pourrait créer d'importants écarts entre les offres, sans uniformiser les dimensions et le type de stockage pour les soumissionnaires en conception-construction. Pouvez-vous indiquer des dimensions et un type de stockage, soit au plomb soit au lithium?

**R1** Résultats de la confirmation auprès des électriciens de Parcs Canada et leurs recommandations :

Nous aimerions utiliser des piles au lithium, car elles se rechargent plus rapidement et ont plus de cycles.

Pour que les piles au lithium puissent fonctionner, la température du bâtiment doit être au-dessus du point de congélation en tout temps, de sorte qu'il faut que la conception comprenne suffisamment de chauffage. Il est préférable que le bâtiment soit chauffé au propane. L'entrepreneur est chargé de fournir et d'installer des réservoirs de propane, des raccords et des appareils de chauffage au propane dans le cadre du contrat, ceux-ci étant dimensionnés de façon à produire une capacité adéquate pour répondre à l'intention du concept.

Une solution de rechange acceptable à un bâtiment préfabriqué pour abriter les bancs de batteries serait un « Sea-Can », si l'on tient compte de l'esthétique et du caractère du ranch durant la phase de conception, et si la conception comprend une capacité suffisante pour donner accès au compartiment de stockage des batteries, tout en prévoyant son étanchéité et son chauffage.

Voir ci-joint des données sur la demande sur cinq (5) années (2011-2016) relativement à la consommation d'électricité au ranch. L'entrepreneur chargé de la conception-construction peut concevoir les dimensions en fonction de la demande de puissance et des 3 jours de stockage d'énergie ou d'autonomie énergétique pendant les mois de printemps, d'été et d'automne (c'est-à-dire d'avril à septembre).

La conception de la taille est laissée aux concepteurs, qui sont chargés de déterminer et de concevoir les problèmes à résoudre pour garantir la capacité. Le système doit être conçu pour fonctionner 12 mois par an. Les batteries doivent pouvoir résister à certaines variations de température en fonction des conditions météorologiques prévalant au ranch, à l'intérieur de l'installation dans laquelle elles sont installées, c'est-à-dire qu'il faut les garder au chaud selon un niveau de fonctionnement suffisant.

Le site est isolé et il faudra du temps pour intervenir, c'est-à-dire que le site a un temps de réponse électrique à environ 3 heures de distance, à Banff. Les personnes qui administrent le site sur place ne sont pas des électriciens.

C'est aux concepteurs de déterminer la meilleure application, compte tenu de l'emplacement du site, de ce que nous essayons de faire et de la puissance requise que nous demandons.

**Q2** Est-ce qu'il faut avoir une visibilité à distance de l'installation, c'est-à-dire pouvoir la gérer ou l'exploiter à distance?

**R2** Après vérification auprès des électriciens de l'unité sur le terrain, et en consultation avec les équipes de TI du ranch, nous recommandons ce qui suit :

Il n'est pas nécessaire que les systèmes aient une visibilité à distance pour le moment, car ce n'est pas une exigence au contrat. Idéalement, le système devrait être conçu pour permettre cette capacité élargie (visibilité à distance) à une date ultérieure (non dans le cadre du présent contrat), si et quand l'infrastructure de TI du ranch est mise à niveau pour fournir une capacité d'envoi et de réception. Compte tenu de l'infrastructure actuelle du ranch pour Internet et les TI, le système ne pourrait qu'envoyer des données en temps réel, et non en recevoir pour le moment. On pourrait l'envisager à une date ultérieure en cas de mise à niveau de l'infrastructure de TI.

**Q3** Y a-t-il une photo de la zone déboisée? C'est pour quantifier la superficie de la zone visée par l'essouchement.

**R3** Voir les photos ci-jointes de la zone déboisée actuelle. Notez que c'est la zone désignée dans le cadre de référence, et que le déboisement ne fait pas plus d'un acre. La zone d'essouchement se trouverait seulement à proximité immédiate des installations solaires, ou selon les besoins.

**Q4** Pour la proposition en deux parties, préférez-vous qu'elles soient dans des documents distincts ou qu'on les combine? Sous quelle forme les présenter?

**R4** Voir les instructions dans le document de la DP. Vous pouvez les envoyer en deux pièces jointes séparées en format PDF, l'une pour la proposition technique, et l'autre pour la proposition de prix. Ou dans deux courriels distincts.

**Q5** Avez-vous des spécifications concernant les équipements et infrastructures existants (précisions sur la définition de niveau de service, les fiches techniques ou les numéros de modèle)?

**R5** Certaines données sont déjà fournies en annexe, par exemple, l'exploitation de l'ouvrage fini et le plan d'entretien des réservoirs de carburant/combustible installés. Voir la fiche technique ci-jointe concernant le groupe électrogène diesel primaire redondant existant qui a été installé en 2019. Notez que la fiche technique du groupe électrogène redondant secondaire qui a été installé en 2011 est identique dans la pratique.

**Q6** Y aura-t-il des installations d'hébergement, de logement à l'extérieur et de sanitaires sur place?

**R6** Les installations sur place sont à l'usage exclusif du personnel et des chercheurs de Parcs Canada. Les logements au ranch ne sont pas à la disposition des entrepreneurs.

Hébergement possible : le camping de Bighorn, géré par l'organisme Friends of the Eastern Slopes, est peut-être disponible. Renseignez-vous auprès de ce groupe communautaire. On trouvera d'autres installations d'hébergement hors site ou à Sundre (Alberta).

De plus, des sanitaires doivent être prévus par les entrepreneurs, qui doivent fournir des toilettes portatives pour les membres de leur personnel au ranch et en assurer l'entretien.

## **C Autres questions et réponses (reçues après la téléconférence avec les soumissionnaires)**

**Q7** Y a-t-il une route normale pour les camions qui se rendent sur place?

**R7** Oui. Plusieurs routes pavées et de gravier, routes de canton et chemins forestiers permettent d'aller de Sundre (Alberta) à l'entrée du ranch Ya Ha Tinda. À partir de l'entrée, une route d'accès privée en gravier (Ya Ha Tinda Road) va vers l'ouest après le camping de Bighorn et donne un accès direct aux bâtiments du ranch et au chantier. Cette route d'accès privée en gravier fait 7 km.

**Q8** Quelles sont les spécifications des deux groupes électrogènes sur place pour ce projet?

**R8** Voir la R5 et la fiche technique ci-jointe concernant l'actuel groupe électrogène diesel primaire redondant.

**Q9** L'objectif est-il de retirer les groupes électrogènes ou de minimiser leur utilisation?

**R9** Il faut garder les groupes électrogènes pour l'alimentation de secours. Le résultat escompté est de réduire au minimum l'utilisation des groupes électrogènes l'été et autant que possible pendant les saisons intermédiaires.

**Q10** Combien de jours d'autonomie souhaitez-vous avoir avec votre micro-réseau?

**R10** Voir les documents de la DP. Il faut trois jours de stockage d'énergie ou trois jours d'autonomie énergétique, au printemps, en été et en automne (c'est-à-dire d'avril à septembre).

**Q11** Dans la DP, vous demandez que les cellules solaires soient montées sur une plateforme, laquelle devrait alors faire plus de 37 mètres. Il faudrait 3 grues pour la soulever sur des pieux plus tard. J'aurais aimé qu'on puisse installer les pieux tout de suite et construire le bâti solaire directement par-dessus, sans avoir à le faire plus tard.

**R11** Aucun travail entraînant une perturbation du sol n'est autorisé avant l'achèvement d'une évaluation de l'impact archéologique (EIA), y compris un programme de test de cisaillement à la pelle. Cette opération est prévue pour mai-juin 2021. Les travaux sous le sol, comme l'installation de pieux, ne seront autorisés qu'après confirmation de l'emplacement et de la méthodologie, lesquels doivent être vérifiés par les archéologues de Parcs Canada.

Cela concerne donc l'orientation proposée du montage de la plateforme au départ pour protéger les panneaux et en effectuer le montage partiel, puis une fondation montée sur pieux, ancrage ou ballast pour une solution plus permanente une fois que les travaux de terrassement sont autorisés, après l'achèvement de l'EIA.

**Q12** Pour le chauffage du bâtiment de stockage des batteries, voulez-vous une alimentation électrique au propane ou au diesel?

**R12** Idéalement, la chaleur est fournie par un appareil de chauffage électrique au propane. Même s'il y a des réservoirs de propane pouvant servir de carburant/combustible sur le site, ceux-ci sont assez loin de l'installation proposée, à savoir entre les maisons. Il faudrait prévoir une évaluation de l'impact sur les ressources culturelles dans toute zone où l'on se proposerait de creuser une tranchée. Au lieu de cela, l'entrepreneur en conception-construction doit proposer, fournir et installer les réservoirs, les raccords et l'appareil de chauffage nécessaires à une solution de chauffage au propane, et ceux-ci doivent être installés à l'endroit proposé pour le bâtiment de stockage des batteries. Comme l'indique le cadre de référence, la conception de l'enveloppe du bâtiment doit également assurer l'isolation et la protection contre les éléments afin de diminuer les pertes de chaleur depuis les compartiments de stockage des batteries.

**Q13** Type de batterie : Y a-t-il une préférence à Parcs Canada relativement au type de batterie (plomb ou lithium) devant être incluse dans la proposition?

**R13** Voir la R1 ci-dessus

**Q14** Les calculs de la charge datent de 2016. Y a-t-il eu des changements depuis?

**R14** Le seul changement significatif depuis 2016 est l'ajout d'un bâtiment pour le groupe électrogène et le déplacement des réservoirs de carburant/combustible à leur emplacement actuel. Par conséquent, la consommation d'énergie supplémentaire comprend une nouvelle pompe à carburant/combustible installée en 2019 et de nouvelles exigences en matière d'éclairage près du bâtiment du groupe électrogène.

Voir ci-joint le manuel d'exploitation et de maintenance (sections applicables) ou les soumissions relatives à l'équipement électrique établis par BGIS Energy & Facility Solutions dans le cadre du remplacement du système de carburant/combustible du ranch Ya Ha Tinda en 2020.

**Q15** Avez-vous une certaine marge de manœuvre en ce qui concerne le jalon du 31 mars pour la livraison des matériaux sur place?

**R15** Non. Voir des précisions à l'annexe E (Cadre de référence), section AP 1.6 (Calendrier du projet) :

.5 .c Approvisionnement des matériaux et livraison au ranch – doit être mis à jour pour indiquer le 31 mars 2021.

Le respect des délais est un aspect essentiel du contrat afin d'assurer la fourniture et la livraison des matériaux sur le site avant la fin de l'exercice financier du gouvernement et de pouvoir effectuer le paiement suffisant pour le contrat dans les délais prévus.

**Q16** Dans les documents techniques, on indique le nombre total de kWh, mais pas la demande. Quelle est la demande maximale pour ces installations?

**R16** Dans les pièces jointes à l'annexe E (Cadre de référence), à l'annexe 6, on trouvera une analyse de la puissance d'après les relevés des compteurs Fluke pendant deux semaines en février 2018. L'entrepreneur devra déterminer la demande maximale de puissance des installations d'après la combinaison des données fournies.

**Q17** De plus, avez-vous quelqu'un sur place, au ranch Ya Ha Tinda, qui pourrait nous fournir des photos plus détaillées? Il s'agirait pour nous d'apercevoir les valeurs de tension et d'intensité de tout le matériel électrique (sectionneurs, répartiteurs, panneaux de distribution, etc.). Si vous aviez un schéma unifilaire, ce serait préférable. Si vous n'en avez pas, et compte tenu des délais serrés, cela suffira pour le moment.

**R17** Voir ci-joint les photos du matériel électrique. De plus, voir ci-joint le manuel d'exploitation et de maintenance (sections applicables) ou les soumissions relatives au matériel électrique établis par BGIS Energy & Facility Solutions dans le cadre du remplacement du système de carburant/combustible du ranch Ya Ha Tinda en 2020. De plus, vous trouverez ci-joint le Rapport d'évaluation de l'électricité au ranch Ya Ha Tinda préparé pour Parcs Canada aux soins de EGE Engineering Ltd. par Allnorth Consultants Limited, datant du 20 décembre 2017. \* À noter que le rapport a été produit avant la fourniture et l'installation d'un nouveau groupe électrogène en 2019, et avant l'installation de nouveaux réservoirs de carburant/combustible et d'un bâtiment pour le groupe électrogène. Le rapport est recommandé à titre de référence pour les charges électriques aux panneaux de distribution. Enfin, un bilan de vérification énergétique de bâtiment effectué en 2018 au ranch Ya Ha Tinda se trouve ci-joint aux fins de référence.

**Q18** En ce qui concerne la demande de prix, avez-vous un type de batterie en particulier que vous voulez qu'on installe pour faciliter la comparaison entre les soumissions? Il y a beaucoup d'options, ce qui fait que la garantie, les dimensions et l'entretien vont énormément influencer sur le prix final.

**R18** Voir la R1.

**Q19** Le profil de la charge a-t-il changé? Si oui, qu'est-ce qui a été ajouté depuis le rapport établi il y a 5 ans (en 2016)?

**R19** Voir la R14.

**Q20** L'entrepreneur aura-t-il malgré tout à demander les frais d'étude de la faune aviaire en raison du déboisement si votre bureau fait le déboisement au préalable?

**R20** L'Agence Parcs Canada déboise actuellement une superficie de 1 acre.

L'entrepreneur aura à s'entendre avec l'agent de surveillance de l'environnement de Parcs Canada avant d'entreprendre les travaux d'essouchement et la perturbation du sol – afin de permettre à cet agent de faire un survol du terrain pour chercher les oiseaux nichant au sol. Pour de plus amples renseignements, consultez les mesures d'atténuation additionnelles à l'annexe 4.

Si, plus tard, le déboisement de grands arbres est jugé nécessaire, il fera suite à un processus de modification de contrat, puisque le déboisement ne fait pas actuellement partie des modalités du contrat. Les mesures d'atténuation additionnelles à l'annexe 4 s'appliqueraient également à ce scénario, et nécessiteraient l'embauche d'un professionnel certifié en environnement.

**Q21** Y a-t-il un schéma unifilaire qui illustre l'interconnexion des deux groupes électrogènes actuellement sur place?

**R21** Il n'y a pas de schéma unifilaire. Voir les photos fournies et le manuel d'exploitation et de maintenance (sections applicables aux soumissions sur le matériel électrique) établis par BGIS Energy & Facility Solutions pour le remplacement du système de carburant/combustible du ranch Ya Ha Tinda en 2020.

**Q22** Pourriez-vous expliquer la mention de supervision médicale appropriée nécessaire dans la DP? S'agit-il d'ambulanciers paramédicaux à distance, ou cela suffirait d'avoir du personnel formé en premiers soins?

**R22** Le niveau de risque pour cette décision relève de la détermination et de la responsabilité de l'entrepreneur. Le chantier est en région éloignée. Il incombe à l'entrepreneur de respecter toutes les lois et les exigences applicables en santé et sécurité au travail dans le territoire de compétence du projet – et de fournir leur propre planification en santé et sécurité pour l'ouvrage du projet. Le chantier est sous l'entière supervision et le contrôle de l'entrepreneur en ce qui concerne la santé et la sécurité pendant les travaux. Par exemple, on pourrait supposer que du personnel formé en premiers soins est suffisant s'il a été bien formé et si d'autres mesures de sécurité, telles que des procédures d'intervention d'urgence, sont en place pour garantir la santé et la sécurité du personnel pendant les travaux. Se reporter aux lois et règlements en SST, ou au programme de sécurité de l'entrepreneur.

## **D. Modification du dossier d'appel d'offres**

### **Cadre de référence**

**Dans** : PD 2.2. Project Background;

**Supprimer** : 1.b. iii:

Provide an industrial battery bank to store electricity during peak hours. The battery bank should be capable of supplying 3 days of energy storage at summer load – to avoid using the generator during the summer months and as far into the shoulder months as possible.

**Remplacer par** : 1.b. iii: Provide an industrial battery bank to store electricity during peak hours. The battery bank should be capable of supplying 3 days of energy storage at **spring, summer, and fall loads (from April through September)** – to avoid using the generator during the summer months and as far into the shoulder months as possible.

Supply and install Lithium batteries. Heat the building storing batteries using propane. Supply and install a propane-heating system, including all components such as propane tanks, connections, and heaters. Building materials may be proposed as a sea-can, as an acceptable alternative to a pre-engineered building structure; if proposal considers all requirements for access, weather conditions, battery requirements, and of aesthetic character elements of the Ranch and location.

### **Documents de référence**

**Ajouter** : DSP2\_20-0364

“YaHaTinda\_2011-2015\_MeterReadings.pdf”

“YaHaTinda\_2011-2016\_MeterReadings.xls”

“Trees\_Cleared\_YaHaTinda\_17Feb2021.pdf”

“YaHa\_Frontier\_Generators\_2018\_redacted.pdf”

“Photos\_Electrical\_Equipment\_YaHaTinda\_17Feb2021.pdf”

“



Solicitation No. – N° de l'invitation  
5P420-20-0364/A

Amd. No. – N° de la modif.  
001

Autorité contractante :  
Rebecca Chen

Client Ref. No. – N° de réf. du client

File Name – Nom du dossier  
Ranch Ya Ha Tinda – miniréseau solaire photovoltaïque – Parc national de Banff

---

“17CG0063 - Ya Ha Tinda Ranch - Generator Recommendation and Electrical Req. - Report - Rev. 1.pdf”  
“YHT Ranch Energy Audit Database FINAL 31Aug2018.xls”

**LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.**